

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.04.01 Convocation du 19.04.01

Compte rendu affiché 30 avril 2001

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

Objet : **TARIFS**

SERVICE JEUNESSE

Nombre de conseillers

en exercice : 29

présents : 24

votants 27

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, M. RODRIGUEZ,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, BERRA, MM. GONDELAUD, GOSSET, Mme DURAND, MM. CHRETIN, FERNANDES, Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET, M. BELLOT, Mme LABASOR,

Absents représentés : M. AUROY par M. GOSSET - M. OLLIVIER par M. RODRIGUEZ - Mme ZUILI par Mme GUERIN.

Absents excusés : Mme WYMAN, M. BOUREZG.

Monsieur l'Adjoint délégué explique qu'il convient de prévoir comme chaque année, notamment pour préparer les animations d'été, les tarifs des actions qui doivent être appliqués dans le cadre des activités du Service "Jeunesse".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2001,
- Vu le Contrat de Ville 2001-2006,
- Fixe, comme suit, les tarifs des animations mises en place, à compter du 15.06.2001 :

① Sorties organisées par l'animateur municipal (régie de recettes)

Sorties à la demi-journée	⇒	20 F
Sorties sportives à la demi-journée	⇒	40 F
Sorties ski à la journée	⇒	100 F/jour
Sorties ski au week-end	⇒	200 F/jour
Sorties sportives au week-end	⇒	150 F/jour

- Dit que ces recettes seront inscrites au budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 avril 2001

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 5 juin 2001
- de la publication le 6 juin 2001
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 5 juin 2001